

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ET ELECTIVE**

**DE LA LIGUE LORRAINE DE BASKET-BALL**

**Samedi 28 Juin 2014 à KNUTANGE (57)**



**RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL**

(présenté par Pierre JOLIMET)

**RAPPORTS DES COMMISSIONS REGIONALES :**

**SPORTIVE** (présenté par Laurent KULINICZ)

**C.R.O.** (présenté par Bruno MARTINEZ)

**TECHNIQUE** (présenté par Gérard BERGER)

**DISCIPLINE** (présenté par Thierry BILICHTIN)

**STATUTS ET REGLEMENTS** (présenté par Luc VALETTE)

**QUALIFICATIONS** (présenté par Pierre JOLIMET)

**SALLES ET TERRAINS** (présenté par Pierre JOLIMET)

*FEMININE (non communiqué)*

*COMMUNICATION ET EVENEMENT (non communiqué)*

*MEDICALE (non communiqué)*



# RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Présenté par Monsieur Pierre JOLIMET



Le bureau de la Ligue Lorraine bien conduit par Bertrand, notre Directeur administratif, parfaitement secondé par nos deux secrétaires Isabelle et Carole, fonctionne très correctement. Je les félicite pour tout le travail effectué au cours de l'année afin d'assurer les besoins demandés par tous les Présidents des Commissions de notre Ligue (Sportive, Technique, Discipline etc...)

## Un point sur les licences

La progression continue, nous notons une augmentation de 328 licences (2,86 %) pour notre Ligue pour un total de **11 806 licenciés** (voir le détail dans la page suivante tableau par Comités Départementaux).

## Quelques infos de la FFBB

- Médaille d'Or de l'Equipe de France Masculine obtenue le 22 Septembre 2013 à Ljubljana (Slovénie) aux Championnats d'Europe.
- Equipe de France Féminine : Médaille d'Argent, notre équipe s'est inclinée d'un tout petit point (70 à 69) devant l'Espagne à l'EuroBasket 2013.
- Equipe de France U19 Féminine : Médaille d'Argent aux Championnats de Monde à Vilnius (Lituanie) en Juillet 2013.
- Equipe de France U18 Féminine : Médaille d'Argent aux Championnats d'Europe en Croatie.
- Equipe de France U16 Féminine : 5<sup>ème</sup> place obtenue aux Championnats d'Europe en Bulgarie et qualifiée pour le Mondial U17 en 2014.
- Equipe de France U15 Féminine : 1<sup>ère</sup> place au Tournoi de l'Amitié en Grèce en Juillet 2013.
- Equipe de France U15 Masculine : 1<sup>ère</sup> place au Tournoi de l'Amitié en Grèce en Août 2013.
- Equipe de France U16 Masculine : 5<sup>ème</sup> place aux Championnats d'Europe et qualification pour le Mondial U17 en 2014.

Très belles performances de nos Sélections Nationales.

Le Championnat du Monde de Basket aura lieu en Espagne en Août 2014.

Vous trouverez dans les pages qui vont suivre les rapports des Présidents des différentes commissions de notre Ligue.

### **Commission Sportive**

Son Président, Laurent KULINICZ, vous donnera en détail son compte rendu.  
En particulier la refonte du Championnat Féminin dans notre Ligue.

Ci-après le tableau des résultats des clubs évoluant en Nationale.

<b>CLUBS</b>	<b>DIVISION</b>	<b>CLASST</b>	<b>SITUATION</b>
GET VOSGES	NM2	2 <sup>ème</sup>	MONTEE
UNION STE-MARIE METZ BASKET	NM2	10 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
JOEUF-HOMECOURT BASKET	NM3	1 <sup>er</sup>	MONTEE
LUDRES PONT SAINT VINCENT BC.	NM3	9 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
US. SILVANGE	NM3	12 <sup>ème</sup>	DESCENTE
EB. MIRECOURT	NM3	3 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
SAINT-DIE VB.	NM3	7 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
METZ BC.	NF3	8 <sup>ème</sup>	MAINTIEN
ROMBAS OC.	NF3	11 <sup>ème</sup>	DESCENTE

Bravo au GET VOSGES pour son accession en Nationale 1.

Félicitation à JOEUF-HOMECOURT pour son accession en NM2.

### **Commission Régionale des Officiels (CRO)**

Dans les pages qui vont suivre, Bruno MARTINEZ, son Président, vous donnera son compte rendu.

En particulier le projet de la nouvelle Charte des Officiels qui entrerait en vigueur pour la saison 2015-2016.

Un barème unique pour le remboursement des indemnités et des frais kilométriques serait Nationale, à chaque Comité Départemental et Ligue d'adapter ses dispositions financières.

### **Commission Technique**

Gérard BERGER, son Président, vous donnera dans les pages qui suivent son compte rendu.

A noter l'aide précieuse apportée par Bertrand car nous devons suppléer au départ d'Anne-Christine STEIN qui n'est pas remplacée à son poste de CTS.

Philippe ORY est responsable des deux Pôles lorrain masculin et féminin.

### **Commission de Discipline**

Encore beaucoup trop de dossiers à étudier, son Président, Thierry BILICHTIN, vous donnera tous les détails dans son compte rendu.

### **Commission des Statuts et Règlements**

Notre représentant à la Fédération, Luc VALETTE, Président de cette commission vous donne son compte rendu dans les pages qui suivent.

## **Commission Médicale**

Docteur GEOFFROY Jean-Marc, Médecin Chef Régional agréé FFBB.

## **Commission Féminine**

Katia HENIQUI vous présente son rapport dans les pages qui suivent.

## **Trésorerie**

Morvan MERKLING, Trésorier Général de la Ligue Lorraine vous présente dans les pages qui suivent le compte rendu de résultat, le budget prévisionnel et le barème financier 2014-2015 adoptés par le Comité Directeur de la LLBB.

## **Commission des Qualifications**

Voir rapport ci-après.

## **Commission des Salles et Terrains**

Voir compte rendu dans les pages suivantes...

## **Infos diverses**

Manifestations organisées par la LLBB :

- ALL STAR GAME, matchs entre les meilleurs joueurs lorrains de PNM, parrainé par Florent PIETRUS (SLUC), que nous remercions pour sa disponibilité et sa gentillesse. Bravo au Président de JOEUF, Marc FOURIE et toute son équipe ainsi qu'à Laurent KULINICZ pour l'organisation très réussie de cette journée.
- Coupes de Lorraine Seniors Féminines « Bernard KERIQUEL » et Seniors Masculins « Michel TISSIER ».
- OPEN FEMININ, 1<sup>ère</sup> journée de championnat PNF sur un même lieu.
- TIC (Tournoi Inter Comités).
- TIL (Tournoi Inter Ligues).
- Challenge Benjamins, épreuve individuelle.  
Bravo à Jordan GOEURIOT, Jérémy BILLIAUX, Dorian DOBOSIEWICZ, Aurélien FRANCOIS-DIDION pour leur médaille de Bronze obtenue au 1<sup>er</sup> Championnat d'Europe 3X3 à Rotterdam par l'AS. Université de Lorraine.
- Rassemblement Poussines le 05 Avril 2014 au Parc des Expositions à Vandoeuvre, 70 jeunes filles se sont déplacées contre 120 en 2013, ceci est très regrettable. De plus deux comités ont laissé des journées sportives programmées à cette date. A la fin de cette journée, ceux qui le désiraient, pouvaient assister à une rencontre de l'ASPTT NANCY TOMBLAINE (PNF).
- Le SLUC PROA est en Play offs 1/2 finale en ce moment contre STRASBOURG, 1<sup>ère</sup> rencontre gagnée par le SLUC, les 1/2 finales comme la finale se jouent sur cinq rencontres (3 matchs gagnés). Bravo.

Bonnes vacances à tous.

Le Secrétaire Général, P. JOLIMET

# RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Présenté par Monsieur Laurent KULINICZ



La Commission Sportive Régionale se réunit au siège de la Ligue tous les jeudis pour homologuer les rencontres du WE précédent ; contrôler le respect de la règle du brûlage (rencontres nationales et régionales); contrôler les qualifications, les surclassements ; relever les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport ; contrôler les feuilles de marque pour y relever toutes les anomalies et il y en a ; etc.

Le bilan administratif de la saison est le suivant :

- Gestion de 1300 rencontres, championnats, coupes, phases finales, interdépartementaux, etc ;
- 7 rencontres données perdues par forfaits ; 14 en 2013/2014 ;
- 2 rencontres perdues par pénalité ; 5 en 2013/2014 : 1 donné par la CSR et 1 par la Commission de Discipline ;
- 10 réserves, 8 sur la qualification de joueurs et/ou de joueuses et 2 sur le matériel ;
- 18 absences du Responsable de l'Organisation ; 5 en 2013/2014 ;
- Près de deux cent cinquante absences de licence et de surclassement ont été relevées ;
- Une vingtaine de résultat n'ont pas été saisis ;

## LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

La CSR a diligenté une dizaine d'enquête administrative :

5 dossiers ont fait l'objet d'un recours gracieux ; pour chaque dossier la CSR a confirmé sa décision de première instance.

1 dossier, une rencontre donnée perdue par pénalité pour la participation d'un joueur titulaire en PN M d'une licence de type C2, a fait l'objet d'un recours devant la Chambre Fédérale d'Appel. Dans sa notification l'Instance fédérale a fait une analyse identique à celle de la CSR et a confirmé la décision de première instance de celle-ci.

La CSR et la Ligue a aussi, et c'est aussi son rôle, aidé le club de Ludres NM 3 dans son dépôt d'un Droit d'Evocation concernant la qualification et la délivrance d'une licence de type C1 à un joueur adverse évoluant en NM 3. Courageuse la FFBB a mis un temps certain (elle a attendu la fin de la compétition) pour traiter le dossier et surtout pour botter en touche. Mais... nous étions dans le juste ; la FFBB a décidé de revoir et de réécrire l'article sur lequel nous nous sommes basé pour ce recours.

## LES COOPERATIONS TERRITORIALES

Cinq équipes de Coopération Territoriale d'équipe CTE ont participé cette saison à une compétition régionale : 1 en seniors féminine, 1 en senior masculin et 3 en jeunes.

Cette possibilité ne sera pas reconduite la saison prochaine. Seules les équipes de Coopération Territoriale de Club seront autorisées dans une compétition Régionale, tout niveau et toute catégorie d'âge.

Cette interdiction n'est pas du fait de la Ligue mais des Instances Fédérales et en particulier suite à une intervention personnelle du Président de la FFBB.

Malgré cette interdiction la Ligue et quelques rares autres ont autorisé cette participation à la satisfaction générale de ses dirigeants, des clubs et de licenciés.

Cette autorisation nous a valu un rappel à l'ordre de la part Président de la FFBB et nous n'avons pas d'autre choix, pour la saison prochaine que de nous plier aux directives fédérales.

## LES CHAMPIONNATS FEMININS

Suite aux Assises du basket féminin une profonde refonte des compétitions féminines a été mise en place.

Seule la PN F reste une compétition avec une gestion 100% régionale.

Le championnat féminin qui sera mis en place la saison prochaine sera une compétition« new-look » à plusieurs niveaux et en plusieurs phases.

### **Une première phase interdépartementale / Gestion 100% départementale :**

Cette phase regroupera toutes les équipes seniors féminines des 4 comités départementaux ainsi que les équipes ayant participé, en 2013/2014, au championnat régional Excellence Féminine. Ces équipes seront réparties en 8 poules géographiques de 6 ou 7 équipes et disputeront un pré-championnat en rencontre en « aller/retour ».

### **Une seconde phase à deux niveaux / Gestion mixte Ligue / CD :**

Un niveau « Interdépartemental Excellence Féminine ». *Gestion Ligue :* 16 équipes participeront à ce niveau ; les équipes classées 1 et 2 de chaque poule de la phase une. Les équipes seront réparties en 2 poules géographiques de 8 équipes. L'Excellence désignera les équipes qui accéderont à la Pré-Nationale Féminine.

Un niveau« Interdépartemental Honneur Féminin ». *Gestion CD :* Toutes les équipes restantes seront engagées dans cette compétition ; les équipes classées 3, 4, 5 et 6 de la phase interdépartementale. Les équipes seront réparties en 4 poules géographiques. Les équipes classées « premières » de chaque poule seront déclarées championne de Lorraine *Interdépartemental Honneur Féminin du CD* ayant eu la gestion de la poule.

#### **Un final four. Gestion Ligue :**

Les équipes classées 1 et 2 de chaque poule de l'*Interdépartemental Excellence Féminine* seront réunies en un lieu et disputeront un final four pour désigner la championne régionale et les équipes qui accéderont à la Pré-Nationale Féminine.

Aucune contrainte particulière n'est mise en place. Toute équipe départementale, quelle que soit son niveau pourra accéder en fin de saison à la Pré-Nationale Féminine et la saison suivante à la Nationale 3 féminine. Une équipe départementale pourra en deux saisons accéder au championnat national.

Le nom des différents niveaux n'est donné qu'à titre indicatif.

Rien n'est arrêté à ce sujet.

La Ligue et les CD sont ouverts à toutes suggestions.

#### ***OPEN FEMININ :***

---

Belle organisation de l'association sportive de l'ASPTT NANCY TOMBLAINE que nous remercions et à qui, devrait à nouveau être confié, l'organisation de l'édition 2014. Nous étudierons toute nouvelle candidature à l'organisation de l'Open.

L'Open Féminin a réuni les 11 équipes de Pré-Nationale Féminine qui ont disputé les 5 rencontres de la première journée sportive. Toutes les joueuses et accompagnateurs présents ont pris un réel plaisir à participer à cette journée.

#### ***PRE-NATIONALE FEMININE :***

---

Suite à la demande de Silvange d'être rétrogradé en EX F la PN F a été composée de 11 équipes.



	EQUIPES	PTS	JOU	GAG	PER	DEF	FOR	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT
									ARB	ENT	JEU			
↔	<b>HAUT DU LIEVRE</b>	38	20	18	2							1443	1057	
↔	ASPTT NANCY	37	20	17	3							1274	917	
↔	ASC CHARNY	34	20	14	6							1312	1094	
↔	NEUVES MAISONS	32	20	15	5						-3	1549	1210	
↔	GET VOSGES - 1	29	20	11	9					-2		1098	1134	0,11053
↔	NBC SARREBOURG	29	20	9	11							1182	1291	0,09048
↔	ESPERANCE TOUL	28	20	8	12							1261	1378	
↔	BOULANGE FONTOY	25	20	7	13					-2		1229	1323	
↔	ASP STE MARIE	24	20	4	16							1102	1335	0,10880
↔	SLUC NANCY	24	20	4	16							1144	1434	0,09191
↔	VANDOEUVRE	23	20	3	17							996	1417	-

## EXCELLENCE FEMININE :

Douze équipes ont composé l'Excellence Féminine.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT
									ARB	ENT	JEU			
↔	<b>EB NIL VANGE</b>			41	22							1701	1176	0,10417
↔	METZ BC - 2			41	22							1418	991	0,09600
↔	SILVANGE			38	22							1313	1115	
↔	GS ARNAVILLE			37	22							1455	1326	
↔	B C Thermal			33	22							1327	1339	
↔	CT/ BAR REVIGNY			32	22							1340	1407	
↔	AS JOUDREVILE			32	22							1189	1173	
↔	GET VOSGES - 2			31	22							1129	1114	
↔	ASC CHARNY 2			28	22							1055	1431	
↔	JARNY			27	22							1130	1338	
↔	CSE FOLKLING-			26	22					-2		1127	1383	
↔	DISTRICT B C-			22	22					-2		958	1349	

## LES CHAMPIONNATS MASCULINS

### PRE-NATIONALE MASCULINE

Suite au rattrape de Sarrebourg (recours contre la Ligue pour non application du Statut de l'Arbitrage) la PN M a été composée de 13 équipes avec un championnat très ouvert ou tout s'est joué pour l'accession à la NM 3 lors de l'avant dernière journée sportive.

Pour la saison 2014/2015 et à la demande des associations sportives la poule sera portée à 14 équipes. Pour que la PN M passe à 14 équipes la Ligue a privilégié les accessions (4 équipes) plutôt que les maintiens.



	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT	
									ARB	ENT	JEU				
↕	1	<b>LONGWY REHON</b>	47	24	23	1						2015	1572		
↕	2	VANDOEUVRE - 1	46	24	22	2						2308	1766		
↕	3	METZ BC - 1	41	24	17	7						2005	1704	0,10504	
↕	4	SLUC NANCY - 1	41	24	17	7						1947	1655	0,09521	
↕	5	ASPTT NANCY - 1	37	24	13	11						1717	1546		
↕	6	AUBOUÉ - 1	36	24	12	12						1938	1876	0,10403	
↕	7	STE MARIE	36	24	12	12						1671	1693	0,09613	
↕	8	ASC CHARNY	34	24	10	14						1941	2003		
↕	9	LA VAL D'AJOLAIS	33	24	9	15						1736	1932		
↕	10	LUDRES P S V - 2	32	24	8	16						1648	1744		
↕	11	HOUEMONT	31	24	7	17						1763	2047		
↕	12	NBC SARREBOURG	29	24	6	17			<b>1</b>			1712	1864		
↕	13	STE MARGUERITE	21	24	0	23						<b>-2</b>	1168	2167	

### **EXCELLENCE MASCULINE :**

Du fait de l'accession au mois de juillet de Sarrebourg en PN M, l'EX M a été composée d'une poule « A » de 12 équipes et d'une poule « B » de 11 équipes.

*Du fait d'une future PN M à 14 équipes les accessions et relégations ont été modifiées : 4 équipes accèdent à la PN M et seule 1 équipe est reléguée en H M.*

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT	
									ARB	ENT	JEU				
<b>POULE A</b>															
↕	1	<b>DOMBASLE</b>	41	22	19	3						1797	1482	0,10062	
↕	2	HAUT DU LIEVRE	41	22	19	3						1710	1352	0,09939	
↕	3	ESPERANCE TOUL	37	22	15	7						1664	1564		
↕	4	ASPTT NANCY - 2	35	22	13	9						1461	1425		
↕	5	SAINT MAX	34	22	12	10						1504	1387		
↕	6	CHAMPIGNEULLES	32	22	10	12						1576	1603	0,15294	
↕	7	LA PORTE VERTE	32	22	10	12						1556	1631	0,06539	
↕	8	B C Thermal - 1	31	22	9	13						1650	1699		
↕	9	REMIREMONT	30	22	8	14						1371	1581		
↕	10	SLUC NANCY - 2	28	22	6	16						1474	1599		
↕	11	SAINT DIE - 2	28	22	7	14			<b>1</b>			1341	1528		
↕	12	GET VOSGES - 2	24	22	4	18						<b>-2</b>	1545	1798	
<b>POULE B</b>															
↕	1	EB NILVANGE	37	20	17	3						1838	1624		
↕	2	BCV VERDUN - 1	35	20	15	5						1516	1320	0,10211	
↕	3	FLORANGE OC	35	20	15	5						1642	1404	0,09793	
↕	4	JOEUF - 2	33	20	13	7						1612	1495		
↕	5	L S MONTIGNY	30	20	10	10						1481	1552		
↕	6	ES HAGONDANGE	29	20	9	11						1359	1430		

↔	7	AS JOUDREVILE	28	20	8	12						1525	1534	0,11849
↔	8	LS ROSSELANGE	28	20	8	12						1413	1458	0,08440
↔	9	SARREGUEMINES	27	20	7	13						1307	1475	
↔	10	LONGEVILLE	25	20	5	15						1358	1512	
↔	11	JARNY	23	20	3	17						1379	1626	

### RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION

EB NILVANGE	DOMBASLE	98	95
DOMBASLE	EB NILVANGE	88	75

## HONNEUR MASCULIN :

L'Honneur était composé de 24 équipes réparties en deux poules de 12 équipes.

Suite au passage de la PN M à 14 équipes 3 équipes accèdent à l'EX M, 4 équipes sont reléguées en CD et 6 (et non 5) équipes de CD accèdent à la région.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT	
									ARB	ENT	JEU				
<b>POULE A</b>															
↔	1	MIRECOURT	40	22	18	4						1715	1312	0,11984	
↔	2	B C THERMAL	40	22	18	4						1705	1397	0,08345	
↔	3	DIEUZE	39	22	17	5						1722	1476		
↔	4	LUDRES P S V	38	22	16	6						1684	1435		
↔	5	VANDOEUVRE	37	22	15	7						1741	1441		
↔	6	CSLB BAR LE DUC -	34	22	12	10						1555	1426		
↔	7	CHAVELOT	32	22	10	12						1415	1539		
↔	8	A G PORTOISE -	30	22	8	14						1351	1459		
↔	9	RAON	28	22	6	16						1284	1601		
↔	10	ESPERANCE TOUL	28	22	7	14		1				1389	1498		
↔	11	CHARMES	27	22	5	17						1319	1739		
↔	12	VIGNOT	22	22	0	22						1272	1829		
<b>POULE B</b>															
↔	1	<b>THIONVILLE</b>	42	22	20	2						1749	1263	0,10556	
↔	2	METZ BC	42	22	20	2						1723	1198	0,09474	
↔	3	BC AUMETZ -	37	22	15	7						1632	1368	0,11613	
↔	4	AUBOUE	37	22	15	7						1736	1539	0,08611	
↔	5	ASPTT METZ	35	22	13	9						1505	1383		
↔	6	HAYANGE	33	22	11	11						1525	1465		
↔	7	LONGWY REHON	32	22	10	12						1381	1505		
↔	8	HAGONDANGE	30	22	8	14						1424	1543		
↔	9	SILVANGE	29	22	7	15						1404	1516	0,11044	
↔	10	BCV VERDUN	29	22	7	15						1330	1561	0,09055	
↔	11	CTE/FOLKLING	26	22	5	16		1				1214	1465		
↔	12	FROUARD POMPEY	23	22	1	21						1085	1902		

RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION			
MIRECOURT	THIONVILLE	54	63
THIONVILLE	MIRECOURT	73	60

BARRAGE POUR UNE 3 <sup>ème</sup> ACCESSION EN EX M			
DIEUZE	METZ BC	40	70
METZ BC	DIEUZE	78	51

### BARRAGE POUR LE MAINTIEN OU L'ACCESSION - PN M/EX M ET EX M/H M :

Du fait de la refonte des poules suite au passage de la PN M à 14 équipes tous les barrages programmés en fin de saison ont été annulés.

### ACCESSIONS DEPARTEMENTALES :

Pour compenser les accessions complémentaires consécutives à la modification du nombre d'équipe en Pré-Nationale Masculine, **SIX** équipes départementales accèdent au championnat régional Honneur Masculin : 4 équipes en accession directe et 2 après un barrage :

- *En accession directe : Fléville pour le CD 54, Charny pour le CD 55, Metz Bc pour le CD 57, Nomexy pour le CD 88 ;*
- *Et Haut du Lièvre pour le Cd 54 et Créhange pour le CD 57 suite au barrage.*

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIENT
									ARB	ENT	JEU			
↕	1 HAUT DU LIEVRE	4	3	2	0							147	106	-
↕	2 CREHANGE	3	3	1	1							137	137	0,10000
↔	3 LIFFOL	3	3	1	1							107	124	0,08629
↔	4 SOUILLY	2	3	0	2							93	117	-

RESULTATS DES RENCONTRES			
SOUILLY	LIFFOL	46	53
HAUT DU LIEVRE	CREHANGE	83	59
SOUILLY	HAUT DU LIEVRE	47	64
CREHANGE	LIFFOL	78	54

## LES CHAMPIONNATS JEUNES

### LES U18 / U20 FEMININES :

Faute d'engagée pas de compétition régionale dans ces catégories d'âge ; pour la troisième saison consécutive.

### LES U20 MASCULINS :

Trois équipes étaient engagées mais une ne pouvant participer au final four une finale à deux a été mise en place pour désigner le champion régional U20.

Avec la suppression des U18 nous devons absolument mettre en place une compétition « U20 » pour permettre à ces d'avoir une compétition qui leur soit réservée.

RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION			
<b>SILVANGE</b>	SARREGUEMINES	98	65

### LES U18 MASCULINS :

18 équipes ont participé au championnat régional U18. La compétition a été jouée en 2 phases ; une première pour classer les équipes par niveaux et une seconde avec une poule excellence et 2 poules honneur.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT
									ARB	ENT	JEU			
<b>EXCELLENCE</b>														
1	<b>CTE/CHARBON</b>	19	10	9	1							800	607	0,11233
2	AUBOUE	19	10	9	1							801	690	0,08902
3	HAUT DU LIEVRE	16	10	6	4							642	567	-
4	GET VOSGES	13	10	3	7							668	770	-
5	SLUC NANCY	12	10	3	6			1				605	666	-
6	ASPTT NANCY	10	10	0	10							598	814	-
<b>HONNEUR POULE A</b>														
1	THONVILLE BC	20	10	10	0							755	462	-
2	LUDRES P S V	17	10	7	3							559	513	-
3	SILVANGE	15	10	5	5							642	648	0,10379
4	BCV VERDUN	15	10	5	5							630	613	0,09635
5	METZ BC	12	10	2	8							541	671	-
6	CTE/STE MARIE	10	10	1	8		1					454	674	-
<b>HONNEUR POULE B</b>														
1	LONGWY REHON	17	10	7	3							658	618	-
2	SAINT MAX	16	10	6	4							691	624	0,10299
3	HAGONDANGE	16	10	6	4							704	664	0,09710
4	A G PORTOISE	15	10	5	5							631	679	-
5	ASC CHARNY	14	10	4	6							633	682	-
6	L S MONTIGNY	12	10	2	8							682	732	-

RENCONTRES POUR LE TITRE DE CHAMPION			
LONGWY REHON	THONVILLE	39	75
<b>THONVILLE</b>	LONGWY REHON	86	42

### LES U15 MASCULINS :

14 équipes d'engagées. Comme pour les U18 un Championnat en deux phases. Une première pour classer les équipes par niveaux et une seconde avec une poule excellence et 1 poule honneur.

	EQUIPES	PTS	JOU E	GAG	PER D	DEF	FOR F	PEN	PENALITES			+	-	QUOTIE NT
									ARB	ENT	JEU			
<b>EXCELLENCE</b>														
1	SLUC NANCY	23	12	11	1							952	576	-
2	CTE/CHARBON	20	12	8	4							832	707	0,13907
3	STE MARIE	20	12	8	4							881	869	0,07191
4	ASC CHARNY	18	12	6	6							785	778	-
5	JOEUF	16	12	4	8							699	757	0,12952
6	LUDRES P S V	16	12	4	8							674	769	0,07721
7	VANDOEUVRE	13	12	1	11							654	1021	-
<b>HONNEUR</b>														
1	LONGWY REHON	24	12	12	0							859	618	-
2	METZ BC	21	12	9	3							786	623	-
3	A G PORTOISE	18	12	6	6							737	757	-
4	BAR LE DUC -	18	12	6	6							664	722	
5	ASPTT NANCY	17	12	5	7							585	685	
6	THIONVILLE	15	12	3	9							752	833	-
7	CT REMIREMONT	13	12	1	11							648	793	-

## **LES CHAMPIONNATS JEUNES 2014/2015 :**

*La FFBB de plus en plus dirigiste et interventionniste (voir les CTE) a exigé une mise en conformité impérative des catégories d'âge et des compétitions en phase avec les formats FFBB.*

*Une compétition « U18 » étant hors format FFBB elle ne peut plus être mise en place tant par les Ligues que par les départements.*

*Les U18 ne pouvant jouer quand senior et/ou en U20 (juniors) et tous n'ayant pas le niveau senior ou ne pouvant pas jouer à ce niveau la Ligue, en coopération avec les CD, souhaite mettre en place et développer un championnat « U20 » seule compétition qui permettra à ces jeunes de jouer avec et contre des joueurs et/ou des joueuses de même catégorie d'âge.*

*La Ligue mettra en place pour la saison 2014/2015 des compétitions dans les catégories d'âge suivantes :*

- *Féminine : U20 / U17 / U15*
- *Masculin : U20 / U17 / U15 / U13*

## **LES TOURNOIS INTERDEPARTEMENTAUX U18F / U15 F / U13 F / U13 M :**

Quatre tournois interdépartementaux ont été organisés. Chaque tournoi a regroupé le champion ou les championnes départementales dans les catégories : « U13 M », « U13 F », « U15 F » et « U18 F ».

Merci à la CT Haute Vosges, à Chavelot, à Rombas et au Haut du Lièvre pour leur excellente organisation. Seul bémol l'absence sur le tournoi réservé aux U 13 M à Nancy des 4 arbitres officiellement désignés... Ils n'étaient pas les seuls... Il faisait beau et chaud...

Le tournoi U18 F comme la saison dernière n'a regroupé que 3 équipes ; le CD 55 n'a pas qualifié d'équipe.

TOURNOI INTERDEPARTEMENTAL « U18 F »				CLASSEMENT	
ROMBAS	DOMBASLE	80	66	1	<b>ROMBAS</b>
CT HAUTE VOSGES	DOMBASLE	55	59	2	DOMBASLE
ROMBAS	CT HAUTE VOSGES	73	55	3	CT HAUTE VOSGES

TOURNOI INTERDEPARTEMENTAL « U13 F »			
HAUT DU LIEVRE	CHARNY	38	42
VERDUN	ROMBAS	23	41
<b>FINALE PLACE 3 ET 4</b>			
HAUT DU LIEVRE	VERDUN	28	39
<b>FINALE PLACE 1 ET 2</b>			
<b>ROMBAS</b>	CHARNY	56	42

TOURNOI INTERDEPARTEMENTAL « U15 F »			
GET VOSGES	ROMBAS	19	36
SLUC NANCY	CHARNY	48	24
<b>FINALE PLACE 3 ET 4</b>			
GET VOSGES	CHARNY	44	33
<b>FINALE PLACE 1 ET 2</b>			
<b>ROMBAS</b>	SLUC NANCY	34	33

TOURNOI INTERDEPARTEMENTAL « U13 M »			
CHARNY	HAUT DU LIEVRE	48	19
STE MARIE	GET VOSGES	68	26
<b>FINALE PLACE 3 ET 4</b>			
HAUT DU LIEVRE	GET VOSGES	27	38
<b>FINALE PLACE 1 ET 2</b>			
CHARNY	<b>STE MARIE</b>	46	57

## LA COUPE DE LORRAINE

Une centaine de rencontre de Coupe ont été jouées cette saison.

La formule actuelle avec la participation des équipes nationales, NM 2 et NM 3, et une entrée en compétition, tout comme pour la PN M, après la fin des compétitions respectives a donné entière satisfaction à tous les participants..

Une surprise avec l'élimination des deux équipes de NM 2 et une superbe finale qui a mis aux prises deux équipes de NM 3, Joeuf et Mirecourt. Finale jouée à Joeuf dans une salle des sports « comble » et en présence de Florent PIETRUS et Kenny GRAND.

CHALLENGE MICHEL TISSIER / MASCULIN			
1/2 FINALE			
JOEUF HOMECOURT (NM 3 +07)	GET VOSGES (NM 2)	70	65
METZ BC (PN M + 07)	MIRECOURT (NM 3)	85	91
FINALE			
JOEUF HOMECOURT (NM 3)	MIRECOURT (NM 3)	77	62

CHALLENGE BERNARD KERIQUEL / FEMMIN			
1/2 FINALE			
EB NILVANGE (EX F +07)	HAUT DU LIEVRE (PN F)	70	69
METZ BC (NF 3)	PTT NANCY (PN F +07)	56	74
FINALE			
EB NILVANGE (EX F +07)	PTT NANCY (PN F)	66	60

## LES OBLIGATIONS

### OBLIGATIONS DES EQUIPES DE JEUNES : Gestion Régionales par la CSR.

Pas de sanction sportive. Toutes les équipes disputant une compétition régionale étaient en conformité ;

### STATUT DE L'ENTRAINEUR : Gestion Régionale par la Commission Technique.

Six équipes sont sanctionnées de la perte de 2 points au classement final contre 3 la saison dernière :

- BOULANGE FONTOY en PN F
- DISTRICT BC en EX F, 2<sup>ème</sup> saison consécutive ;
- FOLKLING EX F ;
- GET VOSGES en EX M
- GET VOSGES en PN F
- SAINTE MARGUERITE en PN M

### STATUT DE L'ARBITRAGE :

Du fait de la refonte du Statut de l'Arbitrage pas de sanction sportive cette saison.

## LEURS PROCEDURES

Une fois de plus force a été de constater (à nouveau) que les procédures ne sont pas le cheval de bataille d'une majorité d'arbitre qui se demande à quoi servent-elles.

Chacun les interprètes, ou pas, comme bon lui semble suivant l'humeur du moment.

Je vais m'abstenir de refaire un inventaire des interprétations les plus causasses.

Je l'ai déjà fait... sans résultat. *Autant ...*



## LA FEUILLE DE MARQUE

Comme la feuille de marque électronique « E-MARQUE » sera obligatoire sur les rencontres nationales NM 3 et NF 3 la Ligue a décidé sa mise en place dès la première journée sportive sur les championnats Pré-Nationaux Masculin et Féminin.

La CRO a procédé à la formation des marqueurs et confirme que tout et que tous seront prêt pour la mise en place de l'E-MARQUE dès le mois de septembre.

## L'ALL STAR GAME

7<sup>ème</sup> édition de l'All Star Game a été une très belle fête.

La CSR et la Ligue tiennent à nouveau à remercier Joeuf Homécourt, son Président et ses bénévoles pour l'excellente organisation de cette journée.

Deux belles sélections composées uniquement par les 4 entraîneurs (2 nationaux et 2 régionaux), bien équilibrées avec la présence de joueurs nationaux (NM 3) et régionaux (PN M).

Tous ces joueurs nous ont offert une belle rencontre et nous ne pouvons que les remercier.

Belle organisation et une excellente communication sur la manifestation que nous devons à notre stagiaire Marc-Antoine et au joueur M'BIANDA Patrice de l'Union Ste Marie Metz.

Nous devons aussi remercier le parrain de la manifestation, Florent PIETRUS qui par sa présence, sa gentillesse et sa disponibilité (coup d'envoi de la finale, remise des trophées, photos, autographes) a été le « plus » de la journée sans oublier Kenny GRAND qui lui aussi a été d'une disponibilité exemplaire.

La CSR souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et à la saison prochaine.

Un merci tout particulier au secrétariat, à Bertrand et aux deux membres de la Commission pour l'aide qu'ils (qu'elles) m'ont apporté durant toute la saison.

Le Président de la Commission Sportive Régionale,  
L. KULINICZ

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

Présenté par Monsieur Bruno MARTINEZ



L'extension de la mise en place des règles FIBA 2010-2012 aux divisions NF1-NF2 et NM2 était programmée, le code de jeu n'a pas subi de modifications profondes au cours de cette saison.

La saison 2013-2014 ne devait donc pas être une année de grands changements mais plutôt une période de transition. Il n'en fût rien.

Les bouleversements ont eu lieu, dans la réorganisation de l'arbitrage de la Zone EST, dans la mise en place d'une coordinatrice territoriale de Zone pour les OTM HN, dans l'application et le suivi par les Ligues du calendrier et des opérations de formation au concours CF2, dans la préparation et la formation des OTM à la prochaine mise en place de la feuille électronique.

Et comme cela ne suffisait pas, il y a un changement de président à la CRO début Octobre 2013 suite au retrait pour des raisons de santé de Mr Nicolas KWIATKOWSKI, que je tiens à saluer ici pour le travail accompli au profit du Basket Lorrain.

Nouvellement élu au comité directeur de la LLBB et ayant pris les fonctions de PCRO en cours de saison le 10 Octobre 2013, je m'attache dans un premier temps à faire un état des lieux des officiels Lorrains et j'essaie de normaliser nos liens avec la Commission Fédérale des Officiels. D'ailleurs, le président de la CFO (membre du comité directeur de la FFBB) vient nous rendre officiellement visite le 27 Décembre 2013.

Comme le disait mon prédécesseur : « il faut bien constater qu'il n'est pas toujours facile de transformer la continuité en pérennité ». Malgré le souhait de ne pas modifier le fonctionnement et les tâches de chacun au sein de la commission tout en intégrant les nouveaux membres, nous enregistrons la démission de Philippe HENIQUI au poste de répartiteur OTM et de responsable de la Formation des OTM le 16 Octobre. Il sera immédiatement remplacé par Julien BOISSEAU et je l'en remercie.

Avant de dresser un bilan des activités de la CRO, je tiens à remercier :

Les clubs supports qui se sont investis sans hésitation pour nous permettre de rassembler nos OTM et nos arbitres en stage et dans des conditions optimales. En mon nom et en celui des officiels, je vous remercie chaleureusement de votre dévouement.

Les membres de la CRO qui ont œuvré toute la saison pour mettre de l'huile dans les rouages afin que les compétitions du Championnat de France et de la LLBB se déroulent normalement.

### Administration de la C R O

La commission s'est réunie à 5 reprises sous ma présidence pour gérer les affaires courantes, pour organiser et programmer les différentes actions inscrites dans les objectifs de début de saison.

Au cours de ces réunions, les membres auront notamment traité :

- Une réclamation recevable donnant lieu à rejouer la rencontre.
- Trois dossiers d'affaires internes donnant lieu à des sanctions envers 2 arbitres et 4 OTM.

La dernière réunion a eu lieu le 22 Mai 2014 afin de préparer les échéances de Juin et de l'été mais également d'élaborer le recensement des arbitres et OTM pour la saison 2014-2015. Le stage de recyclage du 13 Septembre 2014 à Tomblaine permettra de valider les listes définitives des officiels Lorrains.

### Zone Est

Suite au départ de Freddy LEPERCQ, une nouvelle architecture de l'arbitrage de la zone Est voit le jour début Octobre 2013.

- Eddie VIATOR devient le Coordinateur technique de la Zone Est, pour cela il est aidé par des arbitres référents dans les Ligues.  
Pour la ligue Lorraine : l'arbitre référent est Guillaume RAMBAUD.  
Il est également le responsable de la formation et de la préparation des candidats au concours CF2.

Par ailleurs, Mme Angeline BLOT est nommée Coordinatrice Territoriale des OTM HN de la Zone Est.

- Stages de zone, stages nationaux et tournois de zone : Tout au long de la saison, plusieurs arbitres ont été désignés pour suivre les différents supports de formation organisés notamment par la zone Est.
  - Maxime MELLARD Camp inter-Zones à Temple sur Lot du 20 au 25 Octobre 2013.
  - Quentin BARBIER et Yoann JACQUOT sont présents au stage Pré-TIL à Troyes du 31/10 au 01 Novembre 2013.
  - Jung SIMON, Thibault BLUMENFELD, Sébastien MENDES et Stéphane DALMOLIN sont présents au tournoi TIC and TIL à Lons le Saunier du 05 au 08 Mars 2014.
  - Pas d'OTM Lorrain sur le stage de détection OTM HN à Lons le Saunier en Mars 2014. Stage encadré par Angeline BLOT.

- Maxime MELLARD, Yoann JACQUOT et Gabriel DA COSTA ALVES sont présents sur le tournoi TIL à Mulhouse du 01 au 03 mai 2014.
  - Maxime MELLARD représente la Lorraine et la zone Est au stage de perfectionnement national de Fréjus du 26 Mai au 01 Juin 2014.
  - Mourad BOUNAJRA et Stéphane DALMOLIN sont présents au TIL de Gérardmer du 13 au 15 Juin 2014. L'encadrement de ce stage sera assuré par Guillaume RAMBAUD et Jérôme THOMAS.
- Examen au concours CF2 : cette année le centre d'examen de la Zone EST s'est déroulé à Tomblaine. Six arbitres Lorrains ont passé les épreuves. Cet examen est l'aboutissement de huit mois de formation et permet d'accéder en cas de réussite au Championnat de France. Au moment de la rédaction de ce rapport, les noms des arbitres ayant réussi l'examen ne sont pas encore connus.

Je félicite Guillaume RAMBAUD pour l'investissement sans faille tout au long de la saison pour assurer une formation de qualité à nos candidats. Il est à noter que Guillaume a été rajouté en cours de saison sur la liste des arbitres PRO HNO afin d'officier en PROB.

La Lorraine est cette saison la Ligue organisatrice du rassemblement des arbitres de la Zone Est pour le recyclage de rentrée le 06 et 07 Septembre 2014 à Tomblaine. Tout sera mis en œuvre pour que ce stage se déroule dans des conditions optimales. A travers ce week-end, la LLBB saura démontrer sa capacité d'organisation à travers notamment la qualité des installations de la Maison Régionale des Sports, la proximité des COSEC et lieux d'hébergement.

### La formation des Arbitres

Le recyclage annuel s'est déroulé le 7 Septembre 2013 à Tomblaine.

Le plan de formation est arrêté en Juin 2013 par Guillaume RAMBAUD.

Il sera suivi à 85 %. Une seule date sera annulée et concerne les arbitres R1 qui n'auront pas pu se retrouver début Avril à Bar le Duc.

Les stagiaires auront été réunis à 4 reprises sur une journée ou sur un week-end entier. Par ailleurs, les arbitres concours CF2 ont fait l'objet d'un stage sur le support tournoi des 5 Frontières à Dombasle du 27 au 29 décembre 2013 et d'un stage terminal à St Marie aux chênes le 19 avril 2014.

En complément des stages, une séance de travail mensuelle est mise en place et ouverte à plusieurs stagiaires pour bénéficier d'une formation continue plus personnalisée (concours CF2 soit 55h dont 24h en E-learning).

Au global, les cadres techniques de l'arbitrage (Guillaume RAMBAUD, Maxime MELLARD et Jérôme THOMAS) ont permis à une trentaine d'arbitres de recevoir une formation technique, pratique et règlementaire représentant pour un stagiaire près de 47 heures de formation pratique et 20 heures de formation théorique.

Enfin, lors du TIC du 19 Janvier 2014 à St Nicolas de Port 8 jeunes arbitres départementaux ont pu être observés avec élaboration de piste de travail par le pool formation de la CRO. D'ores et déjà, 7 d'entre eux sont inscrits sur les listes des arbitres Ligue pour la saison 2014-2015.

### Les désignations arbitres

Marie-Christine ANCEL devient officiellement le répartiteur régional des arbitres en juin 2013. Sans réelle passation de consignes, elle découvre le monde de l'arbitrage et réalise les premières désignations sur FBI en Novembre 2013. Cette situation a posé des problèmes dans l'équilibre des duos désignés, dans le niveau des arbitres désignés par niveau de compétition requis et dans les liens de travail avec les répartiteurs des CDO.

Après avoir résorbé ce manque de connaissance, petit à petit les désignations sont devenues plus conformes aux besoins. Cependant, l'effectif des arbitres de Ligue (83 arbitres) était trop juste pour couvrir l'ensemble des rencontres d'une journée complète. C'est pour cela que nous avons demandé l'aide des CDO pour couvrir les rencontres jeunes (1 arbitre Ligue et 1 arbitre CDO).

Lors du premier quadrimestre 2014, nous avons été confrontés à plusieurs problèmes qui ont contribué à « un casse tête » permanent pour réaliser les désignations :

- Malgré une désignation plus aboutie et avec un visuel de 3 semaines à 15 jours, nous avons constaté un absentéisme de dernière minute très important de la part de nombreux arbitres ayant « une double casquette » (entraîneur-joueur). Sous prétexte qu'une fiche d'indisponibilité en ligne permet aux officiels de renseigner date après date leurs impossibilités d'arbitrer, plusieurs d'entre eux annonçaient leurs absences dans la semaine qui précédait la désignation voir la veille de la rencontre. Même si cela peut arriver d'avoir un empêchement de dernière minute, c'est devenu clairement un manque de respect pour le travail des bénévoles de la CRO.
- Les candidats au concours CF2 désignés en Janvier (7) sont prioritairement désignés en PNM et PNF (directives fédérales), afin d'être évalués par des observateurs labellisés Lorrains (Février à Mars). Ces nouvelles dispositions entraînent le mécontentement de certains arbitres qui n'officent plus dans leur division.
- Les stages et différents tournois (nombreux pendant cette période), mais également les blessés (11), les mutations professionnelles (4) et les arrêts (2) ont contribué à rendre certains arbitres indisponibles, obérant ainsi le volume des arbitres de ligue.
- Enfin, la ligue et la CSR ont la volonté de satisfaire les clubs dans les modifications des dates et des lieux des rencontres, et ceci jusqu'à 24h avant le match. Cette situation, permet aux clubs de la souplesse dans leur programmation en fonction des indisponibilités des gymnases, des manifestations et absentéismes de leurs joueurs.

Mais pour le répartiteur de la CRO, c'est clairement une difficulté supplémentaire. Le paroxysme a été constaté lors des tours de coupe de Lorraine début Mai 2014.

Tirailé entre la volonté de limiter les coûts kilométriques (directives Ligue et CRO) et de désigner des duos compétents et homogènes en fonction des catégories et des niveaux à administrer (directives Fédérales et Ligue), le travail du répartiteur est un « brain storming » permanent.

C'est pour cela que nous n'avons pas pu respecter l'enveloppe de la caisse de péréquation.

En Mai, plusieurs jeunes arbitres (10) proposés par les CDO sont venus en tant que stagiaires arbitres de ligue abonder la liste des arbitres de Lorraine. Ce processus est la suite logique des stages et tournois réalisés depuis le début 2014.

Je tiens personnellement à remercier, à féliciter, Marie Christine ANCEL pour le travail qu'elle a réalisé tout au long de ces 9 mois. Travail effectué toujours dans le respect de la ligne de conduite que je lui avais fixée.

## OTM

Malgré la prise de fonction en cours de saison de Julien BOISSEAU, il faut reconnaître qu'il a pris à bras le corps la conduite du groupe OTM (30) et qu'il a mené à bien la majorité des directives que je lui avais fixées.

- Répartiteur OTM HN et CF :

Dès sa prise de fonction, il a œuvré en bonne collaboration avec la coordinatrice territoriale des OTM HN de la zone est. La mise en place de la fonction de coordinateur territorial pour les OTM HN avait engendré des problèmes en début de saison car les désignations sur FBI restaient à la charge des ligues. Cette anomalie, le manque d'harmonisation entre les Ligues composantes de la Zone Est et des « guerres de chapelles » avaient généré des tensions avec la CFO (non respect des directives fédérales). L'apaisement retrouvé a permis de travailler sereinement et en bonne intelligence avec tous.

Cependant, il convient de rester vigilant. La désignation des OTM HN doit se faire en liaison avec les ligues.

Concernant les désignations du CF, toutes les rencontres sur le territoire lorrain ont été couvertes. Nous sommes venus au soutien à deux reprises de la Ligue Champagne-Ardenne en NM2 à St Dizier.

- Responsable Formation OTM et référent E-marque :

L'application du plan de formation établie en juin 2013 a été chamboulée par la mise en place de la feuille de marque électronique. Suite aux directives Fédérales les feuilles E-marque doivent être opérationnelles en CF pour la NF3, NM3 et CFJ dès janvier 2015.

E-marque : dès Décembre 2013 nous avons mis sur pied sur les supports des tournois, des modules de formation pour l'apprentissage de l'utilisation de la feuille électronique.



Les OTM CF ont été les premiers à bénéficier de ces supports de formation, 85% d'entre eux ont participé aux séances de formation.

Le bureau de la ligue ayant pris la décision de mettre en place les feuilles de marque électronique sur les championnats qualificatifs au CF (PNM et PNF) dès le début de la saison 2014-2015, la CRO a créé des pôles de formation ouverts à tous les OTM (Behren/Sarrebourg, Ste Marie aux Chênes, Nancy, Epinal et Souilly).

Entre Février et Mai 2014, 88 stagiaires ont participé aux séances de découverte du logiciel et à l'application sur support informatique. Certains d'entre eux ont pu poursuivre la formation en application sur des rencontres.

Cette formation n'est pas un aboutissement, il convient au CDO de continuer le travail de la CRO. Dès le 13 Septembre 2014 à Tomblaine, la CRO effectuera un stage de rappel auprès des OTM CF et Ligue.

Je tiens personnellement à remercier et à féliciter pour leur investissement, Katia HENIQUI, Pascale JEAN, Christelle WILLMANN, Julien BOISSEAU et tous les OTM qui ont œuvré dans les pôles.

### Observations

Catherine MICCOLI a mené à bien son groupe d'observateurs/évaluateurs. Près de 35 observations auront été réalisées pour 54 évaluations.

Cette année, les ligues devaient observer/évaluer les candidats au concours CF2 sur des rencontres PNM, PNF et CFJ. Ces évaluations devaient être réalisées par des observateurs labellisés (4 en Lorraine) par la Fédération. Ce module fait partie intégrante de l'examen au concours CF2.

Les observations effectuées au cours de la saison ne suffisent plus à s'assurer de la bonne mise en œuvre des consignes, pistes de travail et autres formations que les arbitres auront reçu.

Afin d'améliorer la qualité de notre formation et l'application des directives sur le terrain, les arbitres CF1 et certains arbitres CF2 participeront aux observations de terrain. Les pistes de travail seront exploitées en liaison avec le pool formation de la CRO.

### Conclusion

Avant de conclure, comme mon prédécesseur, je m'adresse aux Présidents et dirigeants de clubs.

*« Plusieurs rencontres en Lorraine n'ont pas pu être dirigées par deux arbitres officiellement désignés. Parfois elles se sont jouées avec un seul officiel et parfois sans arbitre. Cela n'est pas dû, dans la majorité des cas, à une défection de l'arbitre mais bel et bien à un manque d'arbitres. Je parle de la Ligue, mais les mêmes situations sont malheureusement constatées sur vos championnats départementaux.*



*Les effectifs actuels ne nous permettent plus d'assurer la désignation des arbitres à toutes les compétitions. **Une seule solution : inciter, former de nouveaux OTM et arbitres.** C'est une démarche qui doit être inscrite dans tous les projets sportifs des clubs. »*

L'année prochaine la charte des officiels sera à mettre en place avec comme horizon 2015-2016. Le pivot de cette charte, c'est le club. Sans formation à la base, nous n'aboutirons à rien.

Les CDO et la CRO sont là pour vous aider et pour améliorer la formation, sûrement pas pour être un palliatif à la carence de la formation.

Voilà en quelques lignes le rapport d'activité de la CRO. Commission toujours en perpétuel mouvement saison après saison.

A titre personnel, j'ai annoncé au comité directeur de la LLBB, mon départ de la région Lorraine pour raison professionnelle, en Septembre 2014.

J'assurerai les fonctions de PCRO jusqu'au 01<sup>er</sup> Septembre 2014 et accompagnerai le nouveau président jusqu'au 13 Septembre 2014.

Je remercie l'ensemble des membres de la Commission Régionale des Officiels, pour leurs disponibilités, leur travail et leur soutien.

Une saison s'achève déjà, et nous voilà dans les recensements afin de préparer la nouvelle saison !

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Président de la Commission Régionale des Officiels,  
B. MARTINEZ

# RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE

Présenté par Monsieur Gérard BERGER



## COLLOQUE ENTRAINEURS REGIONAUX

Il s'est déroulé à Joeuf le 07 septembre 2013. Très belle organisation du club que nous remercions. Satisfaction quasi générale des participants, au nombre de 124. Les thèmes présentés ont été très appréciés et nous remercions vivement les intervenants.

## REUNION ETR et COMMISSION TECHNIQUE

L'équipe technique régionale s'est réunie chaque mois depuis octobre dernier afin de préparer au mieux les différentes organisations tant Lorraine que Départementales. Elle a également suivi tout particulièrement la formation des jeunes garçons et filles des pôles, mais, aussi l'organisation des différents plateaux Benjamins et collaboré avec les CTF à la détection des poussins et poussines.

La Commission Technique a initié la réforme du basket féminin, en collaboration étroite avec la Commission Sportive et les Présidents des Comités Départementaux. Cela a abouti au projet présenté par ailleurs. N'oublions pas non plus la formation de l'entraîneur programmée et organisée en collaboration avec le SLUC Nancy.

D'autres sujets nous ont occupé également tout au long de la saison que j'aborde dans la suite de ce rapport.

## SOIREE TECHNIQUE :

- 18/10 - Verdun : annulée
- 25/11 - Thaon
- 09/12 - Ludres
- 10/02 - Hagondange
- 31/03 - Joudreville
- 14/04 - Longeville les St Avold : annulée

Ces réunions voient le nombre de participants en augmentation. On y côtoie des entraîneurs diplômés, des personnes qui entraînent en club, des arbitres, voire même des joueurs. Chacun y trouve de plus en plus d'intérêt et de bénéfice. Cela ne peut-être que bénéfique à notre basket lorrain.

## STAGES, FORMATIONS ET COMPETITIONS

### PASSES

Stage août 2013 : CREPS  
19/10/13 : CIZ à Reims + stage à Temple sur Lot (1999)  
20 au 30/10/13 : Stage à Nilvange (garçons et filles (2000)  
31/10 et 1/11/13 : Pré TIL à Troyes  
27-28-29/12/13 : Tournoi des 5 Frontières à Dombasle et St Nicolas de Port  
3 au 8/02/14 : Voyage des garçons du Pôle en Serbie  
2 au 4/03/14 : Stage à Contrexéville (2001 : M - 2000/2001 : F)  
4 au 8/03/14 : TIC and TIL zone Est  
13 au 15/06/14 : TIL minimes (2000) à Gérardmer  
20/06/14 : OPEN STAN : Tournoi inter-écoles à la Pépinière à Nancy  
21/06/14 : Tournoi BRUN à la Pépinière à Nancy  
22/06/14 : Journée du basket lorrain à Metz (St Symphorien)

### A VENIR

24 au 27/08/14 : CIL 2000/2001 à Mulhouse  
30-31/08/14 : WEPS à Lingolsheim  
06/09/14 : Recyclage arbitres CF  
13/09/14 : Recyclage arbitres Ligue + CFJ  
10 au 12/10/14 : AG FFBB à La Réunion  
18/10/14 : Stage Reims  
19 au 24/10/14 : CIZ Temple sur Lot  
30 et 31/10/14 : Pré-TIL 2001  
... /01/15 : TIC lorrain  
4 au 7/03/15 : TIC AND TIL à Illkirch-Graffenstaden - Geispolsheim  
24 au 26/04/15 : TIL qualificatif (2000) en Champagne  
19 au 21/06/15 : TIL Minime 1 en Franche-Comté

### 3 x 3

Vincent Gevrey et Alexandra Wolff ont œuvré avec cœur tout au long de la saison afin de mettre en place le tournoi Brun du 21 juin à la Pépinière à Nancy, ainsi qu'un minimum de tournois bleus qualificatifs à ce dernier.

Bravo pour votre obstination et merci à votre équipe organisatrice.

### U N S S

Du 25 au 29 mai, les pôles masculins et féminins ont participé au Championnat de France à Limoges. Nos 2 équipes terminent à la 5<sup>ème</sup> place.

## **RASSEMBLEMENTS BENJAMINS**

21/09/13 : Joeuf et Homécourt  
10/10/13 : BC Thermal  
17/11/13 : Silvange et Maizières les Metz  
21/12/13 : Sluc Nancy  
10/02/14 : Hagondange  
12/04/14 : Sluc

11 équipes se sont engagées ; BC Thermal, Chavelot, Silvange, Sluc Nancy, Ste Marie aux Chênes, Joeuf, GET Vosges, Longwy, CSE Folkling, Metz BC, Joudreville.

## **STATUT DE L'ENTRAINEUR**

Comme la saison passée, il a été appliqué. La grande majorité des clubs sont en règle. (Les clubs en infraction ont été sanctionnés). Gageons que les bonnes habitudes prises perdurent.

## **ASSISES DU BASKET FEMININ**

Demandé par les Clubs lors de la précédente Assemblée Générale, un groupe de travail s'est réuni le lundi 25 novembre dans le but de préparer un questionnaire, soumis au Comité Directeur du 2 décembre avant envoi aux Clubs. Les réponses ont été analysées le 7 janvier. Le samedi 18 janvier, la Commission Sportive a présenté le projet de refonte de ce championnat, qui a été abondé depuis, suite aux remarques des uns et des autres.

## **TIC POUSSINS-POUSSINES**

11 mai 2014 à Frouard. Des rencontres de qualité, un nombreux public parfois dissipé, beaucoup de satisfaction et d'enseignements pour les techniciens qui sont unanimes sur la nécessité de pérenniser cette manifestation.

Bien entendu, il reste beaucoup de sujet à améliorer entre autre : l'arbitrage, la présence d'élus, etc... mais gageons que l'an prochain la fête sera encore plus belle.

Mes remerciements à Loïc et tous les bénévoles du club de Frouard.

## **CHALLENGE BENJAMINS/BENJAMINES**

Finale régionale le 22 mars 2014 à Nancy

Finale nationale le 10 mai 2014 à Paris à Coubertin.

Les 2 qualifiés : NOEL Rémi (Chavelot) et LAMBERT Lisa (Chavelot)

## **RASSEMBLEMENT POUSSINES**

Le 05 avril à la Foire Expo à Nancy.

Nette baisse des participantes, 70 au lieu de 120 l'an passé.

Il est regrettable que deux CD aient programmé à cette même date une journée de championnat.

Remerciements aux clubs de Houdemont et de Tomblaine pour leur apport logistique.

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES**

La FFBB a réformé le championnat de France Minimes Masculins et féminines. Cette réforme entre autre réduit le nombre de participants à 48 attribuant à notre Ligue 1 équipe masculine et 1 féminine composées en priorité des joueurs évoluant au Pôle Espoir, ceux-ci devant jouer au Sluc Nancy, club choisi par la LLBB en fonction de divers critères formulés par la Fédération. Ces poolistes auront donc 1 licence M ou T (ceux-ci n'entrent pas dans le décompte des M ou T de l'équipe évoluant en Championnat de France).

Est également mis en place un championnat inter-zone en janvier prochain, équipes qui seront issues du championnat régional mis en place dès octobre.

La Lorraine se voit attribuer 2 places en masculin et 1 place en féminine (rappel : ce championnat n'autorise pas les CTE) A nous de mettre en place des championnats régionaux de qualité. A ce jour, 4 clubs ont émis la volonté de participer à ce championnat qualificatif.

## **REFORME DU CHAMPIONNAT FEMININ**

### **Concerne la charte de l'entraîneur et de son application**

Pour la PNF : aucun changement.

Pour la 1<sup>ère</sup> phase des districts gérés par les départements, aucune application de charte.

Pour la 2<sup>ème</sup> phase :

Pour les clubs restant en département : pas de charte

Pour les clubs évoluant en Région, 2 cas :

1. Equipes évoluant à N-1 en ligue : application de la charte dans les conditions prévues,
2. Equipes évoluant à N-1 en département, devront se mettre en règle au cours de la saison. Application de l'article 7.

## **CREATION D'UN POSTE DE CADRE TECHNIQUE A LA LLBB**

### **ARGUMENTATION :**

Un poste (voir profil de poste)

#### **1 - une nécessité :**

- Un poste de fonctionnaire en moins, cela engendre un travail supplémentaire que l'on n'arrive pas à boucler dans les temps ;

- Missions que je ne peux remplir :
  - Coordination des deux pôles ;
  - Coordination technique de la Ligue ;
  - Problèmes de mon remplacement quand j'ai des réunions ou quand je suis en formation ;
- J'ai 56 ans, si la politique actuelle continue, il faut préparer l'avenir ;
- Avec Eric malade, l'encadrement du pôle est trop juste ;
- Le rythme engendré par le sous effectif nous atteint tous, stress, maladies ;
- Alexandra est obligée de prendre des congés pour nous aider à la ligue.

## 2 - une opportunité

- On pourrait offrir des services que l'on ne peut pas réaliser pour le moment (voir fiche de poste).
- Saisir l'occasion des aides à l'emploi cumulées (état + région)
  - Année 1 : 22 000 €
  - Année 2 : 19 600 €
  - Année 3 : 14 000 €
  - Année 4 : 11 200 €
  - Plus 5 000 € aide à la formation et 7 500 € possibles d'aide à l'investissement
- Des économies induites dans le fonctionnement du pôle et des sélections 4 000 €.

## 3 - un coût réel supportable

- \* 2014/2015 : 1 euro d'augmentation + 6 400 €
- \* 2015/2016 : + 3 600 €
- \* 2016/2017 : - 2 000 €
- \* 2017/2018 : 1 euro d'augmentation + 6 200 €
- \* 2018/2019 : - 5 000 €
- \* 2019/2020 : 1 euro d'augmentation + 3 000 €

## 4 - d'autres pistes de financement sont possibles :

- Faire payer les formations de cadres : 50 € pour les EJ, 75 € pour les ER, 40 € pour les initiateurs ;
- Suspender l'opération poussine qui n'est pas de notre ressort.

## 5 - pourquoi Alex ?

- Elle travaille avec moi depuis 3 ans et elle est très efficace, je peux lui laisser le pôle les yeux fermés, elle est capable d'exécuter mais aussi de prendre des initiatives ;
- Grande expérience dans le développement ;
- Grande capacité de travail ;
- Travaille avec nous depuis longtemps et est très investie.

## 6 - comment la remplacer ? de nombreuses candidatures !!!

- Maxime Laporte
- Thierry Pons
- Alexandre Carradore

### Profil du poste :

Technicien confirmé ayant une expérience certaine de la détection et de la formation de l'élite jeune. Capable d'animer et de seconder des séances au pôle et de participer à l'élaboration de leurs contenus.

Professionnel en mesure de mettre en place et de pérenniser des événements et des organisations qui mettent en valeur l'image et le développement de la Ligue et de sa Commission Technique.

Cet emploi comptera 2 valences distinctes : **Fiche de poste**

- **Formation du joueur : sous la direction du CTR**
  - Sélections régionales, encadrement des sélections masculines
  - Gestion du pôle masculin sous la responsabilité du CTR
  - Détection de la filière masculine
  - Réunions techniques
- **Évènementiel et promotionnel : sous la direction du Président de la Commission Technique**
  - Communication de la communication technique
  - Animation technique du site de la Ligue
  - Mise en place et pérennisation d'évènements
  - Camps d'été et de petites vacances
  - Travail avec les Comités

Proposition de rémunération : 1 800 € nets et un budget de frais de déplacement.

### REFLEXION

Cette saison a été riche en événements et je voudrais en souligner trois particulièrement :

- Le tournoi de Noël ou des 5 Frontières, si vous voulez, qui nous a permis de montrer notre savoir-faire et compétences
- Le 1<sup>er</sup> tournoi Poussins qui nous a permis de voir garçons et filles dans une compétition de niveau relevé, et qui mérite sans doute d'être amélioré mais qui a satisfait bon nombre de parents et de techniciens
- Je terminerais par le voyage des garçons du pôle en Serbie pendant une semaine. Philippe et Alex nous ont présenté, ainsi qu'aux parents et membres de la LLBB, une série de photos et de vidéos qui ont ravis tous les présents.



## REMERCIEMENTS

Je remercie Philippe ORY pour le travail accompli ensemble cette saison sans oublier les CTF et tous les membres de ma commission qui se sont dévoués et ont œuvré pour le bien et le développement du basket lorrain notamment pour nos jeunes espoirs.

Merci également à Carole, Isabelle et Bertrand pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apporté pour l'accomplissement des tâches qui m'ont été confiées.

Merci aux Municipalités, Clubs, Présidents, Dirigeants et Bénévoles qui se sont dévoués au bon déroulement de nos stages et nombreuses organisations.

Cette année a été pour moi riche en enseignements techniques et sportifs sans oublier la qualité des valeurs humaines des personnes que j'ai côtoyées. Je rends également hommage à tous ces jeunes filles et garçons qui m'ont apporté de nombreuses satisfactions lors des compétitions.

Comme chacun le sait, j'ai démissionné de mon Poste de Président du CMBB, donc .....

Merci à vous et bonnes vacances.

Le Président de la Commission Technique Régionale,  
G. BERGER

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

Présenté par Monsieur Thierry BILICHTIN



Mesdames et Messieurs les représentants des groupements sportifs,  
Chers amis,

16 dossiers disciplinaires ont été ouverts cette saison. C'est un de moins que la saison précédente mais ce n'est pas un motif de satisfaction car la nature des dossiers traités est très inquiétante avec notamment deux dossiers avec des actes de violence et plusieurs dossiers en championnat jeune.

Notre saison a été ponctuée d'une modification importante due à l'arrêt Occansey qui a supprimé la possibilité de suspension automatique pour 3 et 4 fautes techniques et/ou disqualifiante dans la même saison. Cela a pu, peut-être, permettre à certains de se réjouir, mais malheureusement pour eux cela sera de courte durée car, dès la saison prochaine, un dossier disciplinaire sera ouvert dès la quatrième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport. Ce qui entrainera, outre une suspension possible, des frais d'ouverture de dossier... Même chose à la 6<sup>ème</sup> et à la 8<sup>ème</sup> faute.

- Dossier N°1 : Suspension ferme de 2 mois et 2 mois avec sursis
- Dossier N°2 : Suspension ferme de 5 semaines
- Dossier N°3 : Suspension de 15 jours fermes et 2 mois avec sursis et suspension de 2 mois fermes et 3 mois avec sursis
- Dossier N°4 : Classé sans suite
- Dossier N°5 : Classé sans suite
- Dossier N°6 : Classé sans suite
- Dossier N°7 : Suspension de 2 journées fermes et 1 mois avec sursis
- Dossier N°8 : Suspension d'un mois ferme et un mois avec sursis
- Dossier N°9 : Suspension de 2 mois fermes et 4 mois avec sursis et révocation d'un sursis antérieur de 4 mois.
- Dossier N°10 : Suspension de 5 mois fermes et 5 mois avec sursis et suspension de 15 jours fermes et 15 jours avec sursis
- Dossier N°11 : Dossier en chambre d'appel

- Dossier N°12 : Suspension de 2 mois fermes
- Dossier N°13 : Suspension de 5 mois fermes et 6 mois avec sursis et suspension de 3 mois fermes et 2 mois avec sursis et amende de 150€ + complément d'enquête
- Dossier N°14 : Suspension de 2 mois fermes
- Dossier N°15 : Suspension de 4 mois fermes et 6 mois avec sursis.
- Dossier N°16 : « en cours ».

178 joueurs ont été pénalisés d'une faute technique, 27 d'une faute disqualifiante sans rapport.

33 ont été sanctionnés de 2 fautes techniques, 12 de 3 fautes techniques et 4 de 4 fautes techniques.

Je terminerai en remerciant les membres de la commission qui ont la tâche ingrate de prononcer des sanctions contre nos pairs alors que nous avons la même passion mais parfois un peu trop débordante...

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Le Président de la Commission Régionale de Discipline,  
T. BILICHTIN

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Présenté par Monsieur Luc VALETTE



Les règlements généraux de la LLBB évoluent pour la saison 2014 / 2015 en fonction de décisions prises par le comité directeur de la FFBB du 9 mai 2014.

Les évolutions réglementaires concernent les points suivants :

- La période de mutation : étendue du 15 juin au 30 juin (entrée en vigueur dès cette année).
- La compétence pour les mutations : l'ensemble des dossiers de mutation sera traité par les Comités Départementaux (seuls les dossiers des joueurs étrangers continueront à être traités par la FFBB).
- Pour les fautes techniques : ouverture d'un dossier disciplinaire pour les 4<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> 8<sup>e</sup> fautes techniques.
- Les joueurs U15 pourront jouer 2 rencontres par week-end (mais uniquement en catégorie U15 et donc pas en catégorie U17).
- Le surclassement de joueurs U13 par un médecin agréé sera possible pour le championnat inter-région U15.
- Les CTC (Coopérations Territoriales de Club) : une deuxième « mouture » de ce dispositif a été élaboré, une présentation des CTC, ententes et unions est disponible sur le site de la LLBB. Les ententes sont strictement interdites en championnat régional.
- N'ayant plus la possibilité d'organiser des championnats U18, la LLBB s'aligne sur les catégories imposées par la FFBB et organisera des championnats U17 ; un championnat U20 étant proposé aux clubs intéressés.
- Trophée Coupe de France : l'inscription des clubs de championnat de France n'est plus obligatoire, en contrepartie un ranking favorable voire un point de bonus en championnat sera offert aux équipes atteignant les 1/8<sup>e</sup> de finale. Chaque ligue devant désigner une équipe participante au niveau national pour fin décembre. Les règlements définitifs sont en cours de rédaction, vous serez informés.

- Déploiement de la feuille de marque électronique (e-marque) : utilisation obligatoire en NM3 et NF3 à partir de septembre 2014 et dans les ligues et comités facultatif à partir de septembre 2014 sous la responsabilité des CRO et CDO (des formations ont été organisées).

Un rappel sur les obligations futures :

- Les terrains devront être conformes aux nouveaux tracés pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015 (ainsi que l'application du passage de 24 secondes à 14 secondes).
- La charte de l'arbitrage ne sera pas modifiée pour la saison 2014 / 2015 mais pour la saison suivante une nouvelle charte verra le jour ; cette charte est en cours d'élaboration cependant il est d'ores et déjà acquis que des OTM club recevant et club visiteur pourront officier en NM3 et NF3 ; les clubs évoluant à ce niveau doivent anticiper cette évolution en formant (si besoin) des OTM dès la saison prochaine.

Les conséquences de ces modifications seront intégrées dans nos règlements généraux et surtout nos règlements sportifs pour la saison prochaine.

Le Président de la Commission des Statuts et Règlements,  
L. VALETTE

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES QUALIFICATIONS

Présenté par Monsieur Pierre JOLIMET



La Ligue régionale de Lorraine a traité cette année 148 dossiers de mutations (33 de moins que la saison précédente et 4 dossiers de licence « T » (prêt).

La répartition est la suivante :

**Licenciés provenant d'autres ligues : 64 dossiers**

Vers CD.54 : 24                      Vers CD.55 : 2  
Vers CD.57 : 23                    Vers CD.88 : 12

**Mouvements interdépartementaux :**

CD.54 (42)	vers	CD.57 : 26	CD.55 : 5	CD.88 : 11
CD.55 (3)	vers	CD.54 : 2	CD.57 : 1	CD.88 : 0
CD.57 (24)	vers	CD.54 : 22	CD.55 : 2	CD.88 : 0
CD.88 (18)	vers	CD.54 : 14	CD.55 : 1	CD.57 : 3

Ceci pour la dernière année, à partir de la saison 2014-2015, les mutations seront directement traitées par le comité départemental et la FFBB.

Pour cette année la période normale de mutation est du 1<sup>er</sup> au 30 Juin 2014.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission des Qualifications,  
P. JOLIMET

# RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES SALLES ET TERRAINS

Présenté par Monsieur Pierre JOLIMET

Une réunion nationale annuelle des Salles et Terrains a eu lieu au siège de la FFBB à Paris le vendredi 31 Janvier 2014.

La LLBB était représentée par notre directeur administratif, Bertrand TERNARD.

Une réunion de la Commission Régionale des Salles et Terrains a eu lieu au siège de la LLBB dans nos locaux à Tomblaine le lundi 24 Mars 2014, en présence des 4 Présidents des Commissions Départementales des Salles et Terrains, de Bertrand TERNARD et de moi-même.

Un rappel a été fait par Bertrand (qui avait assisté à la réunion à Paris) sur l'évolution et la mise en pratique du module « FBI Salles » et sur les nouvelles dispositions réglementaires : tracés, 24 secondes remise à 14 secondes du chrono et dates d'application.

Après discussion, il s'avère que tous les Présidents des Commissions Départementales vont souvent sur le module « FBI Salles » sans problème et se mettent en rapport avec nous ou avec le représentant fédéral, Damien HENO, si besoin est.

Rappel : au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 pour les compétitions NM3 et NF3, les salles doivent être en conformité avec les nouveaux tracés.

## Classement fédéral

Les Présidents des Commissions Départementales des Salles et Terrains (après visite obligatoire) feront parvenir le dossier complet à la Commission Fédérale des Salles et Terrains qui appliquera, après examen, le classement fédéral correspondant.

Un courrier a été envoyé par la LLBB à tous les propriétaires de salles et les clubs pour les informer de ces nouvelles dispositions (excepté pour le CD.88 à la demande de Monsieur CANET).

Il est impératif que tous les propriétaires de salles de sports et les clubs soient avertis dès maintenant afin de pouvoir provisionner le budget nécessaire et mettre en place cette nouvelle réglementation.

En effet pour le 1<sup>er</sup> Septembre 2015 (Championnat de France Jeunes, Pré-Nationale, Excellence Région, Championnat Régional et Départemental), celle-ci devra être réalisée.

**Calendrier d'application des nouveaux tracés.**

Niveaux de jeu	Niveau de classement	Date d'application
NM3	H2	<b>1er Septembre 2014</b>
NF3	H2	
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES	H2	<b>1er Septembre 2015</b>
PRE-NATIONAL (ou) EXCELLENCE REGION	H2	
REGIONAL	H1	
DEPARTEMENTAL	H1	

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission des Salles et Terrains,  
P. JOLIMET